



Nous venons de recevoir une facture, les travaux datent de 8 mois

Par **vaness42**, le **06/03/2008** à **10:30**

bonjour,

voilà en juin 2007 nous avons fait appel à un électricien. Après accord téléphonique (pas de devis écrit) il nous a fait nos travaux sans aucun pb. Nous avons reçu seulement hier la facture datée du 20 février d'ailleurs....

Il nous avait sans doute oublié comme nous d'ailleurs...

Faut-il payer cette facture n'y a-t-il pas de délai?

Il nous a envoyé la feuille pour une déduction pour les impôts mais du coup cela ne correspond pas à la bonne année. Que faire. Peut-il nous refaire une facture de l'an dernier?

Par avance merci

Par **vaness42**, le **06/03/2008** à **14:11**

je croyais que ces conseils étaient gratuits?